

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 décembre 2018

Convocation du 30 novembre 2018 - Secrétaire de séance : François CASAGRANDE

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Gilles GROS.

Excusés : M. Stéphane GROS qui donne pouvoir à M. Bernard FELLMANN

M. Frédéric PITEL qui donne pouvoir à M. Dominique GROS

Absente : Mme Estelle PERRIER

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2018 est approuvé par 6 voix POUR.

### **PROJET DE COMMUNE NOUVELLE NANCHEZ/VILLARD SUR BIENNE**

M. le Préfet du Jura, pour préparer sa décision sur la demande des communes de Villard sur Bienne et de Nanchez de constituer une commune nouvelle, prend l'avis de la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude et de ses communes membres. En effet, Villard sur Bienne a rejoint la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude et le fait qu'elle rejoigne Nanchez entrainerait son départ de cette communauté vers la Communauté de la Grandvallièrre. Le Conseil échange longuement sur cette demande, souhaitant respecter la demande de cette commune de choisir de rejoindre Nanchez tout en constatant le caractère quelque peu surprenant de cette démarche. Certains font remarquer que cette commune a géré une partie de ses compétences avec la commune ultravoisine de La Rixouse (école, église) et que le lien avec Nanchez ne s'impose pas aussi simplement (distances, réseau routier, zone de contact minimale).

Le Conseil, par 4 voix Contre et 2 abstentions, émet un avis défavorable à cette demande de constitution de commune nouvelle.

### **PROJET D'ETUDE SUR L'AVENIR SCOLAIRE DU TERRITOIRE**

Le maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 5 décembre sur l'offre scolaire sur le territoire.

Il y eu unanimité pour que ce soit le SIVOS Bellecombe Les Moussières Les Molunes qui soit mandaté pour porter l'étude prospective. Le suivi du dossier se fera, bien sûr, toujours de manière collective au sein du groupe.

Claude Mercier informe que le nouveau DASEN vient de prendre ses fonctions. Claude informera M. Maucourant que l'on va débiter la consultation rapidement et en profitera pour lui transmettre les délibérations communales.

Il serait opportun d'envoyer les cahiers des charges aux cabinets d'études avant le lancement de la carte scolaire. Actuellement, trois pistes de cabinets d'étude sont identifiées : MJF Conseil-Formation aux Crozets (39); Asciste Ingenierie à Bezannes (51) et D2X. International à PARIS (75). Le cahier des charges devra rappeler le contexte, présenter un rapide état des lieux du territoire, poser nos désirs en matière de projets et arrêter un délai de retour des devis.

Raphaël Perrin se charge de rédiger une ébauche à partir des bases de cahiers des charges d'autres études de territoire en intégrant les scénarios élaborés ce printemps par le groupe de réflexion. Les communes sont par ailleurs en attente d'une rencontre avec le nouveau directeur académique de l'Education Nationale dans le Jura.

Depuis cette réunion, la rencontre avec le nouveau directeur académique de l'Education Nationale (DASEN) du Jura a été annoncée pour le mercredi 12 décembre à La Pesse.

### **SUBVENTION POUR UN SPECTACLE A L'ECOLE DES SORBIERS**

Le spectacle initialement prévu en fin d'année sera proposé aux élèves des Sorbiers et à la population le vendredi 21 décembre à 20 heures après le marché de Noël de l'école. La commune est sollicitée pour une aide de 266,70 €, aide qui sera versée par les deux autres communes partenaires dans le SIVOS. Le Conseil, par 6 voix POUR, vote cette subvention à la coopérative de l'école des Sorbiers.

### **CCAS**

Les membres du CCAS se sont réunis le lundi 3 décembre pour organiser les actions de fin d'année 2018 et de début d'année 2019. Les achats pour constituer les colis de Noël aux aînés ont été programmés. Les colis seront bien sûr distribués avant les fêtes. Des informations sur les déplacements à la demande, sur le service de la Croix Rouge sur roues, sur le portage à domicile de livres de la médiathèque Le Dôme ainsi que des ampoules Led mises à disposition par une opération conjointe du PNR et d'EDF seront jointes à ces colis. Le Conseil remercie Josiane Gaudy, Claudette Gros, Estelle Perrier et Frédéric Pitel pour leur engagement fidèle dans cette opération.

Le CCAS propose de répondre favorablement à la demande d'aide déposée par Juliane Mathieu pour un voyage scolaire en Irlande. Le Conseil municipal, par 6 voix POUR, prend la délibération correspondante.

La galette des rois, organisée par le CCAS, a été fixée au samedi 5 janvier à 14 heures à la mairie aux Coupes.

## TOUR DU JURA

La Communauté de communes Haut Jura Saint Claude a proposé d'aider les communes du territoire qui accueilleraient le départ ou l'arrivée d'une étape du Tour du Jura 2019 à la fin du mois d'avril. Lavans les Saint Claude et Coteaux du Lizon ont prévu de recevoir l'arrivée d'une étape que la communauté souhaite voir se dérouler entièrement sur le territoire communautaire. La participation des communes situées sur le parcours pourrait se monter à 200 ou 300€.

Le Conseil attend la proposition d'un tracé pour se déterminer.

## INFORMATIONS DIVERSES

- **Commission de contrôle des listes électorales**

Le passage au Répertoire Electoral Unique géré par l'INSEE entraîne une modification de la composition de la commission communale de contrôle des listes électorales. Dominique Gros se propose comme élu, le maire et ses adjoints avec délégation n'étant pas éligibles à cette commission. Deux administrés seront proposés comme représentants de l'administration et du juge d'instance. Le maire est chargé de prendre contact avec des administrés qui accepteront de constituer cette commission.

- **Diagnostic énergétique des logements communaux**

La bonne connaissance des bilans énergétiques des appartements communaux de Boulème devra permettre d'envisager d'éventuels travaux d'amélioration de leur performance énergétique. Ce diagnostic sera un outil à disposition de la commune pour assurer un aspect de la transition énergétique nécessaire aujourd'hui. Le SIDEC a élaboré une offre qui répond aux obligations des bailleurs d'informer les locataires sur les bilans énergétiques des biens mis en location d'une part et de tracer des perspectives d'amélioration de ces performances à court et moyen terme d'autre part.

Le Conseil étudiera ces éléments dès les premiers mois de 2019.

- **Vigilance cambriolages**

Le maire transmet le message de la gendarmerie de Saint Claude qui appelle à la vigilance.

En cette fin d'année, des phénomènes font surface et impactent la population. Les risques d'incivilités, de cambriolages et d'escroqueries sont souvent notables en cette période, c'est pourquoi elle invite à informer les administrés. Il s'agit de se montrer vigilant lors de démarchages notamment des "vendeurs de calendriers". Mais également de rappeler aux personnes d'être attentives et de bien verrouiller et sécuriser leurs biens, même lors d'une courte absence, notre secteur n'étant pas épargné par les cambriolages et vols d'opportunité. Il peut également être utile de porter attention aux véhicules ou individus semblant faire du "repérage" et faire remonter les informations.

- **Rappel de la réglementation des autorisations d'urbanisme**

Le maire revient sur la réglementation des autorisations d'urbanisme. Il note qu'un certain nombre d'administrés suit les prescriptions avec rigueur tant au niveau de la qualité des dossiers déposés que dans la réalisation des chantiers (affichage des autorisations, conformité des travaux au projet déposé, retour des déclarations de fin de travaux,...). Il constate aussi bon nombre d'attitudes peu respectueuses des règles imposées par la loi et par les conventions établies au niveau communal et en particulier par le PLU. Il pointe ainsi des dossiers incomplets et peu précis, des commencements de travaux avant autorisation et même avant dépôt des demandes, des travaux non conformes aux projets déposés, des oublis de signalement de fin de travaux. Il regrette ces situations qui ignorent voire méprisent l'engagement commun de mener un urbanisme responsable et cohérent et demande aux élus de rester attentifs à ces écarts qui sont de réelles incivilités.

- **Projet de sentier Traces de Temps**

L'association Traces de Temps a pris la décision de travailler sur un projet de sentier touristique pédagogique sur nos communes sur le modèle du sentier des Diots ou du sentier des Lapidaires à Septmoncel. Une réunion se tiendra à la mairie des Moussières le vendredi 14 décembre à 20 heures. Les administrés seront avertis par courriel et pourront contribuer à ce projet s'ils le souhaitent.

La séance est levée à 17h.

Le Maire,  
Bernard FELLMANN